

## AVIS DES SOCIETES\*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **La Société CARTHAGE CEMENT**

Siège social : Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Afin de rétablir l'équilibre financier et alléger la trésorerie pour favoriser le respect des engagements futur de la société, Carthage Cement s'est engagé dans des pourparlers avec ses banques créancières pour le rééchelonnement de son engagement et la conversion des découverts. Les négociations ont abouti à un accord avec le pool bancaire pour le réaménagement des crédits d'investissement en cours et la mise en place d'un nouveau CLT comme suit :

- Le réaménagement de l'encours du crédit à long terme consortial accordé en pool bancaire, ainsi que les impayés en principal et intérêts y afférents soit 353MDT en un nouveau crédit à long terme remboursable sur 123 mois dont 12 mois de grâce en principal.
- Le réaménagement de l'encours du crédit à moyen terme accordé par pool bancaire, ainsi que les impayés en principal et intérêts y afférents soit 52MDT en un nouveau crédit à moyen terme remboursable sur 53 mois dont 12 mois de grâce en principal.
- La mise en place d'un nouveau crédit d'investissement à long terme de 60MDT remboursable sur 120 mois dont 24 mois de grâce en principal qui servira à payer les crédits à court accordés par le pool bancaire outre que les crédits de gestion conventionnels, les impayés en principal et intérêts y afférents ainsi que le découvert bancaire non conventionnel.

Les banques qui ont achevé les formalités juridiques ont déjà commencé à débloquer ces nouveaux crédits.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.